Nations Unies A/AC.109/2012/9



Assemblée générale

Distr. générale 27 février 2012 Français Original : anglais

Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux

Îles Turques et Caïques

Document de travail établi par le Secrétariat

Table des matières

			1 ug	
	Le territoire en bref			
I.	Questions d'ordre constitutionnel, politique et juridique			
II.	Bud	get	6	
III.	Situation économique		6	
	A.	Généralités.	6	
	B.	Tourisme	7	
	C.	Services financiers	7	
	D.	Agriculture et pêche	8	
	E.	Communications et travaux de construction	8	
IV.	Situation sociale		8	
	A.	Généralités.	8	
	B.	Immigration et emploi	9	
	C.	Éducation	9	

Notes: Les informations figurant dans le présent document de travail proviennent de sources publiques, notamment du gouvernement territorial et de renseignements que la Puissance administrante a communiqués au Secrétaire général le 11 janvier 2012, en application de l'alinéa e de l'Article 73 de la Charte des Nations Unies. Pour tout complément d'information, se reporter aux documents de travail antérieurs qui peuvent être consultés sur le site de l'ONU : www.un.org/fr/decolonization/documents.shtml.





A/AC.109/2012/9

	D.	Santé	10
	E.	Criminalité et sécurité publique	10
	F.	Droits de l'homme	11
V.	Env	ironnement	12
VI.	Relations avec les organisations et partenaires internationaux		
VII.	Statut futur du territoire		
	A.	Position du gouvernement territorial	13
	B.	Position de la Puissance administrante	13
	C.	Décision prise par l'Assemblée générale	13

Le territoire en bref

Territoire: Les îles Turques et Caïques sont un territoire non autonome, au sens de la Charte des Nations Unies, qui est administré par le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

Représentant de la Puissance administrante : Damian Roderic « Ric » Todd, Gouverneur (septembre 2011).

Situation géographique: Situé à 145 kilomètres au nord d'Haïti et de la République dominicaine et à 925 kilomètres au sud-est de Miami, Floride (États-Unis d'Amérique), le territoire compte 40 îles et cayes. Six de ces îles sont habitées en permanence: la Grande Turque, où est située la capitale; Providenciales, centre d'affaires et station touristique où vit la majeure partie de la population; la Caïque du Nord, la Caïque centrale et la Caïque du Sud et Salt Cay.

Superficie: 948,2 kilomètres carrés.

Zone économique exclusive : 154 068 kilomètres carrés^a.

Population: 32 000 habitants (estimation 2010), dont 9 700 nationaux ou « belongers » (natifs) et une large majorité de « non-belongers » (non-natifs), originaires de la région, d'Amérique du Nord et d'Europe.

Langue: Anglais.

Capitale: Cockburn Town.

Chef du gouvernement territorial : Gouvernement intérimaire désigné par le Gouverneur, sans Premier Ministre en fonctions.

Principaux partis politiques : Le Progressive National Party et le People's Democratic Movement.

Élections: Les dernières élections ont eu lieu le 9 février 2007; les prochaines élections n'ont pas encore été convoquées.

Produit intérieur brut par habitant : 11 500 dollars des États-Unis (estimation de 2010).

Parlement : Assemblée (dissoute en 2009).

Économie: Tourisme, services financiers et bâtiment.

Taux de chômage : 5,4 % (estimation 2007).

Monnaie: Dollar des États-Unis.

Aperçu historique: Les îles Turques et Caïques ont été découvertes en 1512 par l'Espagne. De 1874 à 1959, elles ont été gouvernées par le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord en tant que territoire dépendant de la Jamaïque. En 1962, lorsque la Jamaïque a accédé à l'indépendance, elles sont devenues une colonie distincte du Royaume-Uni, liée constitutionnellement aux Bahamas. En 1973, lorsque les Bahamas ont accédé à l'indépendance, l'Administrateur du territoire a été remplacé par un Gouverneur.

^a Source: Projet « Sea Around Us » fruit d'une collaboration entre l'Université de Colombie-Britannique et le Pew Environment Group (www.seaaroundus.org).

I. Questions d'ordre constitutionnel, politique et juridique

- 1. Conformément à la Constitution de 2006, fruit de négociations entre le territoire et le Royaume-Uni, les îles Turques et Caïques ont été gérées, jusqu'à la suspension partielle de la Constitution en août 2009 (voir ci-dessous), selon un système de gouvernement ministériel avec un Gouverneur, nommé par la Couronne britannique, auquel revenaient les portefeuilles des affaires étrangères, de la défense, de la sécurité intérieure, dont la police, et d'autres services publics. Le Parlement était constitué par la Couronne britannique et une Assemblée composée d'un président, de 15 membres élus, de 4 membres nommés et du Procureur général.
- 2. Le corpus juridique du territoire se compose principalement de textes de loi votés localement, de quelques lois votées au Royaume-Uni, de la *common law* anglaise et des règles d'équité. Le système juridique se compose de tribunaux d'instance, de la Cour suprême et de la Cour d'appel, un ultime recours étant possible devant le Comité judiciaire du Conseil privé. Sur l'avis d'une commission du service judiciaire, le Gouverneur nomme les juges et les magistrats. La loi de 2002 sur les territoires britanniques d'outre-mer prévoit l'octroi de la nationalité britannique aux « ressortissants des territoires britanniques d'outre-mer ».
- 3. Lors des dernières élections générales, le 9 février 2007, le taux de participation a été de 85 %. Le Progressive National Party, parti du Premier Ministre, M. Misick, a remporté 13 sièges, contre 2 pour le People's Democratic Movement. Les élections générales suivantes devaient se tenir en juillet 2011 au plus tard. Toutefois, en septembre 2010, le Royaume-Uni a annoncé le report des élections pour une période ne devant pas être plus longue que nécessaire, tout en considérant qu'elles ne pouvaient se tenir en 2011.
- 4. Le 14 août 2009, à la lumière de preuves renforcées par les conclusions d'une commission d'enquête, le Gouverneur a promulgué une loi par laquelle il prononçait, notamment, la suspension partielle de la Constitution de 2006 et la dissolution du gouvernement ministériel et de l'Assemblée. Dans les faits, le Gouverneur agit en vertu de dispositions constitutionnelles intérimaires, aidé par un Conseil consultatif pour définir la politique et un Forum consultatif qui permet au peuple de s'exprimer. Ceux-ci se composent d'insulaires des îles Turques et Caïques nommés par le Gouverneur. Ces dispositions sont parfois désignées sous le nom de « gouvernement intérimaire » du territoire ou d'» administration directe » (voir A/AC.109/2010/10 et A/AC.109/2011/10).
- 5. Comme cela a été indiqué dans un précédent rapport, le Royaume-Uni a nommé un Conseiller pour la réforme constitutionnelle et électorale chargé d'examiner la Constitution de 2006 à la lumière des conclusions de la Commission d'enquête de 2009 et de proposer des modifications. En 2010, le Conseiller a tenu des réunions publiques à travers le territoire et publié divers rapports indiquant les points sur lesquels la Constitution pourrait être modifiée. À la suite d'une série de consultations publiques organisées dans les îles Turques et Caïques au début de 2011, les débats entre le Royaume-Uni et la délégation des îles Turques et Caïques concernant la Constitution ont pris fin le 16 juin 2011. Par un décret en Conseil daté du 13 juillet 2011, le Conseil privé a présenté un nouveau projet de constitution, qui a été soumis au Parlement britannique le 20 juillet 2011. La nouvelle constitution entrera en vigueur quand les ministres britanniques jugeront les conditions réunies.

Aux termes de ce projet de constitution, les élections doivent être organisées dans les 30 jours suivant l'entrée en vigueur de la constitution.

- Selon le Royaume-Uni, le décret constitutionnel de 2011 sur les îles Turques et Caïques définit les droits fondamentaux et les libertés individuelles et en organise l'application. Il prévoit un Gouverneur, représentant de la Couronne britannique, une Assemblée, composée de membres élus ou nommés et du Procureur général, un Cabinet et des ministres choisis parmi les membres élus ou nommés de l'Assemblée. Il prévoit aussi des dispositions relatives au pouvoir judiciaire, aux services publics et à diverses institutions chargées d'assurer une bonne gouvernance, notamment une Commission de l'intégrité, une Commission des droits de l'homme, un Commissaire aux comptes général et un Directeur du ministère public. D'autres dispositions sont relatives aux terres domaniales et à la gestion des finances publiques, notamment à l'indépendance du contrôle des comptes publics. Aux termes du décret, la Couronne britannique conserve le pouvoir de légiférer pour la paix, l'ordre et le bon gouvernement du territoire, sous réserve de consulter et d'obtenir l'accord du Conseil privé. L'adoption de ce décret entraînerait la révocation du décret constitutionnel relatif aux îles Turques et Caïques de 2006 et de deux décrets en Conseil modificatifs et complémentaires de 2009 et 2010 qui, à eux trois, forment la Constitution actuelle des îles.
- 7. Selon des informations relayées par les médias, certains insulaires contestent le texte constitutionnel de 2011 parce qu'il a été rédigé par le Royaume-Uni, après une simple consultation de personnes non élues du territoire, et qu'il n'a pas été soumis à un vote des électeurs ou à un référendum.
- 8. En septembre 2010, le Gouvernement britannique a annoncé que les élections qui devaient avoir lieu avant la fin de juillet 2011 n'auraient pas lieu cette année. En 2011, la Puissance administrante a engagé une série de consultations locales relatives aux prochaines élections.
- 9. Diverses mesures du gouvernement intérimaire, notamment en matières constitutionnelle, électorale et administrative, ont continué à susciter des mécontentements. Par exemple, en octobre 2011, le Progressive National Party a adopté une résolution proposant l'indépendance à l'égard du Royaume-Uni, un programme d'éducation aux responsabilités du citoyen d'un pays indépendant et un référendum sur l'indépendance. Autre exemple, en novembre 2011, la Civil Service Association et des organisations de la société civile, comme 1000+ Youths For Justice, des pasteurs et des ministres de culte ont organisé une manifestation contre le gouvernement intérimaire, qui a été suivie de grèves du secteur public motivées par diverses revendications, l'une d'elles portant sur un plan de départ volontaire des fonctionnaires.
- 10. Plus tôt dans l'année, un représentant de la Commission multipartite de la Constitution et de la réforme électorale qui s'exprimait à l'occasion du séminaire régional caribéen sur la décolonisation organisé par le Comité spécial de la décolonisation à Kingstown (Saint-Vincent-et-les Grenadines), du 31 mai au 2 juin 2011, a dit que le gouvernement intérimaire devait assumer la responsabilité de ses actes, notamment de la situation économique catastrophique et de la mise en place controversée de la nouvelle constitution « punitive », qui redonnait définitivement les principaux pouvoirs au Gouverneur (l'intégralité du discours est disponible [en anglais] à l'adresse suivante : www.un.org/en/decolonization/regsem2011.shtml).

11. Adressant une pétition au Comité spécial de la décolonisation en juin et à la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission) en octobre 2011, des représentants du Forum consultatif des îles Turques et Caïques ont fait valoir que la communauté internationale devrait veiller à ce que la Puissance administrante rende pleinement compte de l'exercice de ses responsabilités et éventuellement désigner ou envoyer sur place une équipe spéciale d'observateurs.

II. Budget

- 12. Outre l'appui financier du Gouvernement britannique annoncé pour une période de deux ans au début de 2011, d'autres actions ont été engagées en vue de réduire les dépenses et augmenter les revenus pour tenter de parvenir à un excédent budgétaire d'ici à 2013. En avril 2011, le Ministère des finances du territoire a présenté au Forum consultatif le budget de 2011/12, dont environ 171 millions de dollars étaient consacrés aux dépenses ordinaires et environ 6 millions de dollars aux dépenses d'équipement. Outre la garantie de prêts de 260 millions de dollars annoncée par le Gouvernement britannique au début de l'année 2011 pour une période de cinq ans, d'autres actions sont prévues en vue de réduire les dépenses, augmenter les revenus et parvenir à un excédent budgétaire d'ici à mars 2013. Le dixième Fonds européen de développement a affecté 12 millions d'euros au territoire.
- 13. Le gouvernement des îles Turques et Caïques ne lève pas d'impôts sur les revenus des entreprises et des particuliers ni sur les plus-values ou les successions. Le territoire ne connaît pas de taxe sur les ventes. Toutefois, en 2011, une taxation directe de certains services financiers a été mise en place avec l'introduction d'une taxe sur les ventes de services financiers et d'une taxe sur les ventes de primes d'assurance. Des frais de traitement douaniers de 4 % s'appliquent désormais sur presque toutes les importations et la taxe sur le carburant, le prix des licences commerciales et de nombreuses autres frais ont été augmentés.
- 14. Le gouvernement intérimaire continue à solliciter des partenaires pour signer des traités sur les échanges d'informations fiscales et a, en 2011, mis en œuvre la première phase du processus d'évaluation par les pairs de l'Organisation de coopération et de développement économiques en participant au Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales.

III. Situation économique

A. Généralités

- 15. Le tourisme et l'intermédiation financière constituent les fers de lance de l'économie. Selon une estimation de l'Economist Intelligence Unit, le produit intérieur brut (PIB) du territoire en 2011 avoisinait les 836,6 millions de dollars.
- 16. En 2011, le gouvernement intérimaire a publié une nouvelle politique relative aux terres domaniales pour les îles Turques et Caïques, qui a été élaborée à la suite de consultations publiques tenues en 2010 et de plusieurs réunions avec le Conseil consultatif et le Forum consultatif. Ce document a été publié avant la reprise du

travail des insulaires qui souhaitaient présenter une demande d'allocation de terrain domanial à des fins résidentielles. Cette politique a mis en place un cadre visant à assurer la transparence et la responsabilité de l'action gouvernementale, afin que les terres domaniales soient durablement gérées pour le bénéfice de l'ensemble de la population du territoire. Le texte de la politique a aussi été publié sur l'Internet.

B. Tourisme

- 17. Comme indiqué plus haut, après une décennie de forte croissance du secteur touristique, celui-ci a commencé de décliner à la fin des années 2000. Environ 80 % des touristes continuent d'être hébergés dans les stations de l'île de Providenciales. Selon des informations relayées par les médias en 2011, les îles Turques et Caïques ont attiré plus d'un million de touristes.
- 18. L'Association touristique et hôtelière a fait état d'une augmentation de 11 % en 2010 par rapport à l'année précédente. Cette tendance s'est poursuivie en 2011, avec un nombre d'arrivées supérieur d'environ 10 % à celui de l'année précédente. En 2011, l'Association a travaillé avec l'Office du tourisme pour assurer le marketing et la promotion du territoire comme destination touristique et de ses hôtels, de manière à attirer davantage le marché sud-américain.
- 19. Pour sa part, l'Office du tourisme a lancé en 2011 une campagne visant à encourager les voyages sur les différentes îles du territoire, notamment par des circuits sur la Caïque centrale et la Caïque du Nord et des vols domestiques vers la Grande Turque et Salt Cay. En novembre 2011, une nouvelle compagnie aérienne privée a obtenu une autorisation d'exploitation dans les îles Turques et Caïques.

C. Services financiers

- 20. Les services financiers, dont l'immatriculation des sociétés, les activités fiduciaires et l'assurance, constituent une importante source de recettes extérieures. D'après le Royaume-Uni, les activités de ce secteur sont principalement axées sur l'immatriculation de bateaux de plaisance et d'avions privés, notamment leur financement et leur assurance, et la réassurance de l'industrie automobile des États-Unis.
- 21. Le territoire compte trois banques commerciales internationales, à savoir la Banque canadienne impériale de commerce, la Banque Scotia et la Banque royale, toutes les trois canadiennes. La Commission des services financiers des îles Turques et Caïques est habilitée à octroyer des licences, superviser et développer les services financiers sur le territoire; elle y fournit également des services centralisés pour l'inscription d'entreprises, les partenariats, les marques déposées et les brevets. D'après le rapport sur la taxation des entreprises multinationales au niveau mondial et les ressources pour des services publics de qualité, que l'Institut de recherche de l'Internationale de l'éducation a publié en décembre 2011 à la demande du Conseil des Global Unions, les îles Turques et Caïques sont une juridiction dans laquelle les entreprises étrangères doivent payer une redevance pour mener leurs activités.

D. Agriculture et pêche

- 22. La production agricole est desservie par le manque d'eau douce et se réduit pour l'essentiel à la culture de légumes et d'agrumes dans les îles Caïques. L'agriculture et la pêche occupent environ 20 % de la population active du territoire.
- 23. La pêche est l'activité la plus rentable du secteur primaire. Le homard, la conque et d'autres espèces marines constituent le gros des exportations. L'agriculture et la pêche contribuent à hauteur d'environ 1 % au PIB du territoire.

E. Communications et travaux de construction

- 24. D'après le Royaume-Uni, les moyens de transport et de communication sont de qualité décente. Le réseau routier couvre environ 120 kilomètres, dont 24 kilomètres de routes bitumées à la Grande Turque, à Providenciales et dans les Caïques.
- 25. Les îles Turques et Caïques comptent trois aéroports internationaux : le plus grand à Providenciales et deux, beaucoup plus petits, sur la Grande Turque et la Caïque du Sud. Salt Cay, Pine Caye, Parrot Cay, la Caïque centrale et la Caïque du Nord ont également des pistes d'atterrissage. Des vols sont assurés vers un certain nombre de villes des États-Unis ainsi que Londres et Toronto. Air Turks and Caicos propose des liaisons régionales vers les Bahamas, la République dominicaine, Haïti et la Jamaïque. L'agrandissement de la piste de l'aéroport international de Providenciales est terminé et le nouveau tronçon a été ouvert en août 2011. Cette piste représente la première phase de travaux d'agrandissement d'un coût de 100 millions de dollars prévus en vue de promouvoir le développement du territoire.
- 26. Le principal port de commerce est situé à South Dock, dans l'île de Providenciales. La Grande Turque a aussi un port de commerce et la Caïque du Nord un port en eaux profondes.
- 27. Les promoteurs immobiliers internationaux installés dans les îles Turques et Caïques y exploitent des carrières de sable et de pierres. Le budget de 2011/12 compte 2 millions de dollars de nouveaux contrats d'exploitation de carrières de sable, une activité qui sera certainement amenée à se développer dans les prochaines années. D'après le gouvernement intérimaire, l'exploitation de carrières de sable n'est pas autorisée dans les zones protégées et doit faire l'objet d'une évaluation préalable de ses conséquences sur l'environnement.
- 28. Les liaisons téléphoniques intérieures et internationales sont assurées par trois opérateurs de télécommunications. La Grande Turque reçoit quelques chaînes de télévision par le câble, Providenciales reçoit quelque 25 chaînes et six stations de radio peuvent être captées. Il n'existe pas de journaux quotidiens. Un certain nombre de publications hebdomadaires paraissent sur l'Internet.

IV. Situation sociale

A. Généralités

29. Au fil des années, le gouvernement des îles Turques et Caïques a pris conscience du fait qu'il existait de profonds écarts à combler entre les îles et les

- différents groupes sociaux. Afin d'y remédier, il a lancé, en 2005, un plan décennal de développement national qui offre une perspective à long terme du développement du territoire et un cadre stratégique pour les activités des secteurs public et privé.
- 30. La Caisse nationale d'assurance des îles Turques et Caïques, un établissement territorial public, est la seule structure à verser des prestations sociales aux personnes âgées de 16 à 65 ans qui exercent une activité professionnelle rémunérée dans le territoire.
- 31. Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance a fourni des informations générales sur la situation des enfants et des familles dans les îles Turques et Caïques, dans son descriptif de programme de pays intitulé « Programme multipays des Caraïbes orientales »

B. Immigration et emploi

- 32. Le principal employeur est le secteur public, qui fait vivre à peu près un tiers de la population active. Environ 70 % de la population active sont employés dans le secteur des services. Selon les médias, la population active compte environ 6 500 employés de maison et 12 000 travailleurs expatriés. Le chômage, notamment dans les secteurs fluctuants du bâtiment et du tourisme, a augmenté en 2011, pour une bonne part sous l'effet de la crise économique mondiale. Les taux varient grandement d'une île à l'autre.
- 33. Selon les informations relayées par les médias, le système de demande de visa pour entrer sur le territoire a connu un important remaniement en 2011. Parmi les changements apportés, une nouvelle disposition exige que toutes les demandes soient faites à l'étranger, auprès des représentations du Royaume-Uni. De même, l'agence du territoire pour l'emploi a lancé de nouveaux services d'aide à la recherche d'emploi et simplifié les procédures d'octroi de permis de travail. De plus, les services de conciliation et d'arbitrage ont été améliorés.

C. Éducation

- 34. L'enseignement sur le territoire est gratuit et obligatoire pour les enfants de 4 à 16 ans. Selon le Royaume-Uni, les îles comptent 47 écoles fréquentées au total par 5 200 élèves et étudiants environ, du préscolaire à l'enseignement supérieur. Parmi elles, on dénombre 14 écoles publiques, dont 10 écoles primaires et 4 établissements secondaires. Bien qu'il y ait plus d'écoles privées que publiques, ces dernières accueillent environ 79 % des élèves. Le taux d'alphabétisation de la population adulte est estimé à 98 %. Celui des immigrants est nettement inférieur.
- 35. Pour ce qui est de l'enseignement supérieur, il existe un *community college* (centre universitaire de premier cycle) représenté à la Grande Turque et à Providenciales qui offre des cycles, de formation, essentiellement professionnelle échelonnés sur deux ans. Les ressortissants des territoires d'outre-mer bénéficient dans les universités anglaises du tarif d'inscription applicable aux étudiants britanniques. Selon les informations relayées par les médias, en 2011 le gouvernement des îles Turques et Caïques a engagé 5 millions de dollars en bourses d'études pour 149 étudiants inscrits dans différents établissements à l'étranger et a continué de traiter différents cas d'abus liés au programme de bourse.

12-24363 **9**

D. Santé

- 36. En 2010, en application d'un plan national d'assurance maladie, l'accès aux soins a été accordé à tous les résidents en règle des îles Turques et Caïques et pas seulement aux natifs, comme c'était précédemment le cas. Les cotisations sont obligatoires pour les employeurs et les employés. Le plan prévoit de prélever 5 % du salaire ou des revenus répartis équitablement entre l'employeur et le salarié. Selon les informations relayées par les médias en 2011, le gouvernement intérimaire a annoncé que les cotisations des employés et des employeurs augmenteraient de 20 % afin de compenser un lourd déficit du plan national d'assurance maladie. Les travailleurs étrangers n'auraient plus droit à la couverture des soins qu'ils reçoivent outre-mer et devraient recevoir les soins de santé secondaires dans leur pays d'origine.
- 37. Selon le gouvernement des îles Turques et Caïques, la conception et la mise en œuvre envisagées d'un plan stratégique national de santé et d'une autorité efficace qui réglementerait les soins de santé permettraient de réduire les coûts du secteur de la santé.

E. Criminalité et sécurité publique

- 38. Selon le Royaume-Uni, le niveau général de la criminalité était faible dans les îles Turques et Caïques en 2011. Toutefois le taux de criminalité est plus élevé dans l'île de Providenciales qu'ailleurs, celle-ci étant à la fois le point d'entrée principal sur le territoire, la zone la plus peuplée et le pôle économique le plus important.
- 39. Suite à un pic de crimes violents et de crimes à main armée dans l'île de Providenciales en 2010, le Forum consultatif a recommandé l'approbation d'un amendement à la loi pour permettre aux tribunaux de prononcer des sentences plus sévères pour ces crimes. Selon le Royaume-Uni, l'adoption de ces mesures, parallèlement à l'intensification d'opérations de police ciblées, a permis de reprendre rapidement le contrôle de la situation.
- 40. En 2011, l'Équipe spéciale chargée des enquêtes et des poursuites du territoire a confirmé aux représentants de médias que plusieurs personnes, parmi lesquelles d'anciens ministres et le chef du Progressive National Party, avaient été arrêtées dans le cadre de l'enquête en cours sur des allégations de corruption au sein du gouvernement territorial élu puis ensuite révoqué en 2009. Pour plus d'informations, voir le document de travail A/AC.109/2011/10.
- 41. Selon le Royaume-Uni, à l'issue d'une enquête de 18 mois menée dans le cadre des procédures civiles de recouvrement, l'Équipe spéciale chargée des enquêtes et des poursuites a réalisé 29 opérations de recouvrement portant sur des terrains ou des sommes d'argent. En juillet 2011, environ 364 hectares de terres avaient été restitués à la Couronne britannique, pour une valeur totale de dizaines de millions de dollars. Des recours en appel qui ralentiront inévitablement la procédure ont été formés, mais le gouvernement intérimaire a bon espoir de récupérer des terrains d'une valeur de plusieurs centaines de millions de dollars à la fin du procès, ce qui permettra d'assurer l'avenir des îles à long terme.
- 42. Selon le Royaume-Uni, au 7 avril 2011 la population carcérale de la prison de la Puissance administrante à la Grande Turque s'élevait à 99 détenus, 41 en détention provisoire et 58 (dont 2 jeunes) condamnés à une peine d'emprisonnement.

En général, les peines privatives de liberté sont prononcées à l'encontre de jeunes uniquement s'ils ont commis des infractions très graves. Ils sont alors détenus dans un quartier de la prison isolé du reste de la population carcérale, sous la responsabilité du Ministère du développement social. Dans le passé, comme il n'existait pas de structure pénitentiaire spéciale pour les jeunes délinquants dans les îles Turques et Caïques, ceux-ci étaient transférés à l'extérieur des îles après leur condamnation.

- 43. Le gouvernement intérimaire a pour politique de continuer à travailler avec les instances internationales et régionales qui fournissent une assistance technique, telles que le Fonds monétaire international et le Groupe d'action financière des Caraïbes, ainsi qu'avec les entités territoriales, comme la Commission des services financiers, en vue de renforcer leurs dispositifs de détection, d'enquête et de poursuites en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et d'autres pratiques illicites. Le Groupe d'action financière est un organe intergouvernemental indépendant dont le rôle consiste à élaborer et promouvoir des politiques destinées à protéger le système financier mondial contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Dans son rapport intitulé « Money Laundering Using Trust and Company Service Providers » (sur le blanchiment d'argent par l'intermédiaire de prestataires de services fiduciaires et de services aux sociétés) publié en octobre 2010, il fournit des informations générales sur les activités de blanchiment dans les îles Turques et Caïques.
- 44. Dans le domaine de la sécurité, la Puissance administrante a décidé en 2011 de déployer un bâtiment de soutien mobile de la flotte royale spécialement équipé pour soutenir les opérations de secours en cas de catastrophe naturelle et la lutte contre les stupéfiants dans les territoires britanniques d'outre-mer situés dans les Caraïbes, en application des décisions issues du récent examen stratégique des questions de défense et de sécurité du Royaume-Uni.

F. Droits de l'homme

- 45. En 2008, une Commission des droits de l'homme a été créée par ordonnance pour aider le territoire à se mettre en conformité avec les normes internationales relatives à diverses obligations en matière de droits de l'homme.
- 46. Selon la Fondation du Commonwealth, organisme qui appuie les actions engagées en faveur des droits de l'homme dans le territoire, en 2011, celui-ci s'est employé à définir un plan d'action national sur les droits de l'homme, visant à améliorer la législation, l'information et les politiques, notamment celles qui se rapportent à l'égalité des sexes, à l'immigration et aux réfugiés.
- 47. Les grandes conventions internationales relatives aux droits de l'homme énumérées ci-après sont applicables dans les îles Turques et Caïques: le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, la Convention relative aux droits de l'enfant, la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants et la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. Le territoire n'a pas encore adhéré à la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale. La Convention européenne des droits de l'homme et des libertés fondamentales s'applique aussi aux îles Turques et Caïques et les particuliers ont le

droit de saisir la Cour européenne des droits de l'homme en l'absence de voie de recours ouverte dans le territoire.

48. Selon le Royaume-Uni, le projet de constitution figurant dans le décret de 2011 renforce le chapitre relatif aux droits fondamentaux qui figurait dans la Constitution de 2006 et y ajoute de nouveaux droits.

V. Environnement

- 49. Les îles Turques et Caïques possèdent un important patrimoine naturel à protéger. Comme signalé précédemment, le milieu naturel des zones humides de Providenciales a subi de graves dégradations en raison de l'essor rapide de l'immobilier et du tourisme, mais certaines zones sont demeurées intactes grâce à leur statut de zones protégées et de parcs nationaux. Le Ministère de l'environnement et des ressources côtières du territoire est chargé de la conservation, de la protection et de la gestion des ressources naturelles des îles Turques et Caïques.
- 50. En janvier 2012, le Ministère de l'environnement, de l'alimentation et des affaires rurales du Royaume-Uni a publié une étude sur le soutien du Gouvernement et de la société civile britanniques aux territoires d'outre-mer du Royaume-Uni en matière d'environnement (« The Environment in the United Kingdom's Overseas Territories: United Kingdom Government and Civil Society Support »). Il a indiqué dans ce document les conseils et l'aide dont pouvaient bénéficier les territoires dans les domaines relevant de sa compétence, et précisé les fonds ministériels disponibles à cette fin.

VI. Relations avec les organisations et partenaires internationaux

- 51. Les îles Turques et Caïques ont le statut de membre associé de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes et notamment du Comité pour le développement et la coopération des Caraïbes, organe subsidiaire de la Commission.
- 52. Le territoire est membre associé de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) et de l'Association des États de la Caraïbe. Il est aussi membre de la Banque de développement des Caraïbes et de l'Organisation internationale de police criminelle (INTERPOL) ainsi que du Groupe d'action financière des Caraïbes qui est chargé de la lutte contre le blanchiment d'argent dans le bassin des Caraïbes. La Communauté des Caraïbes (CARICOM) s'est de nouveau déclarée préoccupée par la situation dans le territoire, car la Puissance administrante continue de reporter la tenue des élections générales, et elle a appelé de ses vœux le retour à un gouvernement démocratique et représentatif. Selon la Puissance administrante, le territoire a entrepris de resserrer les liens avec l'Organisation des États des Caraïbes orientales et avec les Bahamas voisines.
- 53. Les îles Turques et Caïques sont associées à l'Union européenne, conformément aux dispositions de la quatrième partie du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne et aux règles et procédures détaillées figurant dans la Décision du Conseil du 27 novembre 2001 relative à l'association des pays et territoires d'outre-mer à la Communauté européenne (2001/822/CE).

VII. Statut futur du territoire

A. Position du gouvernement territorial

54. Des informations sur l'évolution de la situation politique et constitutionnelle dans les îles Turques et Caïques figurent dans le chapitre II ci-dessus.

B. Position de la Puissance administrante

- 55. D'après le compte rendu de la 2^e séance de la Quatrième Commission de l'Assemblée générale à sa soixante-sixième session (A/C.4/66/SR.2), tenue le 3 octobre 2011, le représentant du Royaume-Uni a notamment déclaré que le Gouvernement britannique entretenait avec ses territoires d'outre-mer des relations modernes fondées sur le partenariat, des valeurs partagées et le droit de chaque territoire de décider s'il souhaitait rester ou non lié au Royaume-Uni. Le représentant du Royaume-Uni a poursuivi en disant que le Gouvernement britannique avait récemment rendu publique sa nouvelle stratégie concernant les territoires d'outre-mer. La mise en œuvre de cette stratégie pourrait prendre des formes différentes selon le territoire concerné; un processus de consultation publique avait été lancé afin d'encourager les territoires d'outre-mer et d'autres acteurs concernés à apporter leur point de vue au sujet des priorités. Ce processus conduirait à la publication, en 2012, d'un « Livre blanc » sur les territoires d'outremer. Le Gouvernement britannique avait pris l'engagement de laisser chaque territoire gérer ses affaires avec la plus grande autonomie possible, ce qui signifiait que chacun d'entre eux devait assumer ses responsabilités et veiller à une bonne gouvernance.
- 56. Le représentant du Royaume-Uni a en autre souligné qu'en cas de non-respect des règles d'intégrité et de bonne gouvernance, le Royaume-Uni n'hésitait pas à intervenir, comme il l'avait fait en 2009 lorsqu'il avait suspendu l'administration et la législature des îles Turques et Caïques. Depuis lors, le gouvernement territorial avait considérablement progressé dans le sens d'une saine gestion financière, d'une bonne gouvernance et du développement durable. Le Gouvernement britannique avait prévu des élections en 2012 à condition que de nouveaux progrès significatifs aient été accomplis dans un certain nombre de directions spécifiques fixées en 2010, notamment la mise en œuvre d'un nouvel ordre constitutionnel pour le territoire des îles Turques et Caïques. Après « de larges consultations », une nouvelle constitution avait été élaborée en 2011; elle pourrait entrer en vigueur sur décision du Gouverneur lorsque les conditions d'élections équitables auraient été réunies.

C. Décision prise par l'Assemblée générale

- 57. Le 9 décembre 2011, l'Assemblée générale a adopté, sans les mettre aux voix, les résolutions 66/89 A et B, au vu du rapport que lui a communiqué le Comité spécial et après examen par la Quatrième Commission (A/66/23). La section X de la résolution 66/89 B concerne les îles Turques et Caïques. Dans le dispositif de cette section, l'Assemblée générale :
 - « 1. Prend note avec une profonde préoccupation de la situation qui règne actuellement dans les îles Turques et Caïques et prend note des efforts

faits par la Puissance administrante pour rétablir une bonne gouvernance, notamment grâce à l'introduction d'une nouvelle constitution en 2011, et une gestion financière saine dans le territoire;

- 2. Demande le rétablissement des arrangements constitutionnels garantissant un système de démocratie représentative moyennant l'élection d'un gouvernement du territoire dans les plus brefs délais;
- 3. Prend note des positions et des appels répétés de la Communauté des Caraïbes et du Mouvement des pays non alignés en faveur du rétablissement de toute urgence d'un gouvernement du territoire élu démocratiquement et prend également note de l'opinion exprimée par la Puissance administrante selon laquelle les élections ne devraient pas être différées plus longtemps qu'il ne le faut;
- 4. *Note* que le Conseiller pour la réforme constitutionnelle et électorale a procédé à de larges consultations publiques et que le débat engagé sur cette réforme se poursuit dans le territoire, et souligne qu'il importe que tous les groupes et toutes les parties intéressées participent à ces consultations;
- 5. Souligne qu'il importe de mettre en place dans le territoire une constitution qui reflète les aspirations et les vœux de sa population, en se fondant sur les mécanismes de consultation populaire;
- 6. Prie la Puissance administrante d'aider le territoire à mener à bien ses activités de sensibilisation de la population, conformément à l'alinéa b de l'Article 73 de la Charte des Nations Unies, et invite à cet égard les organismes compétents des Nations Unies à fournir une assistance à ce territoire s'il en fait la demande:
- 7. Salue la participation active du territoire aux travaux de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes;
- 8. Salue également les efforts que le gouvernement du territoire continue de déployer pour que l'attention voulue soit accordée à l'amélioration du développement socioéconomique dans tout le territoire. ».